

COMMUNE DE GIRONDE-SUR-DROPT

DELIBERATION

SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 2013

L'an deux mille treize, le deux septembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de GIRONDE SUR DROPT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur BOS.

Présents : Mmes BERGADIEU, BIRAS, MAU, MM BANCILLON, BOLZAN, BOS, CHASTRES, FLAZINSKA, LARROZE

Absents : Mmes BENTEJAC, FEMENIAS Sabine, MM BARRAULT, FEMENIAS Eric, LACOSTE, ROSOLEN.

Date de la convocation : 26 août 2013.

Monsieur Jean-Philippe Bancillon a été nommé secrétaire.

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande au secrétaire désigné de bien vouloir donner lecture du procès verbal de la séance précédente. Aucune observation n'étant faite, le procès verbal est adopté.

ETUDE DE FAISABILITE ANCIEN BATIMENT MAU

Compte-tenu du projet intercommunal concernant la future médiathèque tête de réseau, de la demande du club de squash concernant l'amélioration de leur infrastructure, de la demande régulière d'associations sportives de la commune, du projet global d'aménagement "bas du bourg" (place de la gare, rue André Dupuy-Chauvin) et après discussions,

Le conseil municipal approuve le lancement d'une étude de faisabilité, technique et financière pour l'aménagement d'une partie de l'ancien bâtiment Mau (terrains de squash, salles multisports) et charge Mr le Maire des démarches nécessaires.

RACHAT CONCESSION :

Le maire informe le Conseil Municipal que Mr et Mme STORME Claude souhaite rétrocéder à la commune la concession n°183 19-B au cimetière communal.

En effet, l'emplacement n'est pas adapté pour la construction de leur caveau familial. C'est pour cette raison qu'ils ont acquis la parcelle B-232.

Le Conseil Municipal accepte le rachat de la concession n°183 19-B, d'une superficie de 5,40m² pour un montant de 123,44 €.

BUDGET ASSAINISSEMENT
DECISION MODIFICATIVE : VIREMENTS DE CREDITS

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice sont insuffisants et qu'il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits suivants : :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6232 : Fêtes et cérémonies	1450,00	
TOTAL D 011 : charges à caractère général	1450,00	
D : Emprunts en euros		2050,00
TOTAL D 16 : Remboursement d'emprunts		2050,00
D 2313-129 bâtiments communaux	2050,00	
TOTAL D 23 : immobilisations en cours	2050,00	
D 6611 : intérêts des emprunts, dettes		2050,00
TOTAL D 66 : charges financières		2050,00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30 et ont signé les membres présents.